



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière-adjointe, de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

- Une demande de dérogation mineure (#2020-01) a été déposée relativement à l'immeuble sis au 152, rue Raymond à Saint-Louis-du-Ha! Ha!
- La dérogation demandée vise à être conforme à la nouvelle réglementation selon la marge latérale avant qui est de 7,5 mètres confirmé par le certificat de localisation fournit par Pelletier Labrie arpenteurs-géomètres.
- Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le mercredi le 10 juin à 20 h 00 à la salle du conseil, située au 95, rue Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha! Ha! Toute personne intéressée à cette demande pourra se faire entendre par le conseil.

Donné à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ce 4^e jour de juin deux mille vingt.


Signature

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), Marie-Josée Corbin, secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 4 juin 2020 entre 9h00 et 20h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4 juin 2020.


Signature